

2021-2022



BULLETIN MUNICIPAL VERPILLIERES

N°6

SOMMAIRE

Mot du Maire

Cérémonie

Travail des bénévoles

Urbanisme

Secrétariat de mairie-Etat civil- population

Ecole

Comité des fêtes

MelV'Dance

Travaux

Location salle polyvalente

Le foyer « La Rose des Vents »

Remerciements



Le mot du Maire

Mesdames Messieurs les Élus

Mesdames, Messieurs les présidents des associations et leurs membres,

Mesdames, Messieurs, chers amis

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom, nous avons le plaisir de vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble.

Compte tenu de la situation pandémique, la cérémonie des vœux que nous nous réjouissons de partager, n'aura, une fois de plus, pas lieu cette année et croyez bien que je le regrette vivement.

Cette période de convivialité est un moment de partage mais aussi l'occasion de vous parler des réalisations passées et des projets à venir réfléchis par l'ensemble des membres du conseil, œuvrant sans relâche pour la commune depuis notre arrivée.

Comme vous avez pu le remarquer, nous ne ménages pas nos efforts pour embellir, rénover et améliorer votre quotidien. Nous avons à cet égard, ré-enduit et repeint les murs de la classe, des portes de garage, jointoyé les murs extérieurs de la mairie et de l'école, à l'aide du contrat d'insertion signé avec la communauté de communes.

Vos élus et bénévoles ont nettoyé les abords de la mare et créé de nouveaux parterres de fleurs qui vont de pair avec l'embellissement de votre village. Ils gèrent également l'entretien courant des espaces verts, par des tontes régulières et des plantations. Je les en remercie vivement, car grâce aux efforts de chacun, la commune fait certaines économies qui seront investies par ailleurs.

En ce qui concerne les projets à venir qui devraient se concrétiser, je parlerai tout d'abord de la remise aux normes de la « défense incendie » pour laquelle nous avons obtenu plus de subventions que prévues.

Sans oublier le remplacement des goussets du clocher, du battant de la cloche, des deux moteurs et de l'horloge pilote. A travers ces travaux, nous soulignons l'importance de sauvegarder notre patrimoine historique datant de 1922.

Le son de l'Angélus résonnera après les travaux prévus les 26 et 27 janvier prochains.

Enfin un aménagement de voirie pour la sécurisation de nos enfants sera réalisé à travers la pose de ralentisseurs et d'une création d'emplacement de parking.

L'occasion m'est aussi donnée de remercier les associations du village dont les membres représentent sans contexte, les forces vives du village. Grâce à leur dévouement nous arrivons

à nous réunir et à partager quelques moments de convivialité qui, je dois bien l'avouer, nous font grandement plaisir.

J'aimerais enfin remercier les acteurs de la vie communale, qui sont la pierre angulaire de la réussite de notre mission de service public. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre eux, sur leur engagement à servir la population grâce à leur professionnalisme. Merci à tous, ATSEM, secrétaire, agent d'entretien. Votre travail est essentiel, soyez assurés de tout mon soutien.

Pour ces dernières lignes, je réitère tous mes vœux de réussite, de bonheur et d'abondance à vous mes chers citoyens. Soyez assurés de notre volonté de faire bouger les lignes et de permettre à chacun d'entre vous, de vous sentir heureux au sein de notre village.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Jocelyne LEVERT

Maire de Verpillières

CEREMONIE



Le contexte sanitaire nous a permis de nous réunir pour la cérémonie du 11 novembre dernier.

LE TRAVAIL DES BENEVOLES

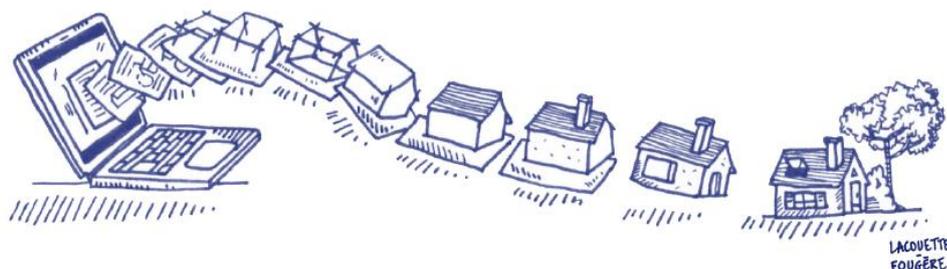


L'URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier, vous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et rapide.

Laissez-vous guider :



J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches, la commune met à votre disposition une adresse mail sur laquelle vous pourrez déposer votre dossier complet : urbanisme.verpillieres@orange.fr

Le dépôt en ligne vous permet :

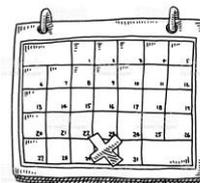
- ✚ Un service accessible à tout moment et où que vous soyez.
- ✚ Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous rendre en mairie ou d'envoyer votre demande en recommandé.
- ✚ Une démarche écologique : plus d'impression de votre dossier.

Je prépare mon dossier...

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie qui pourra vous guider à chaque étape :



Choix du formulaire CERFA. Préparation de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction. Anticipation de votre calendrier de réalisation.



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

SECRETARIAT DE MAIRIE

Une nouvelle façon de vous recevoir en mairie avec des créneaux horaires plus larges :

Mardi de 8 h 00 à 12 h 30

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

(La grille d'entrée est fermée à cause du plan Vigipirate, alors téléphonez pour prévenir de votre arrivée, la secrétaire ira vous ouvrir)

En cas d'indisponibilité durant ces horaires, vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour être reçu le vendredi après 17 h 00, par notre secrétaire.

Si vous souhaitez rencontrer l'un des élus, téléphonez au 03 22 78 59 62 aux horaires d'ouvertures de la mairie.

En dehors de ces créneaux d'ouvertures, vous pouvez joindre la secrétaire au numéro suivant : 07 66 63 59 21 ou remplir le formulaire de contact que vous trouverez sur le site : verpillieres.fr

L'ETAT CIVIL



Pour cette année 2021, une résidente du foyer « La Rose des Vents » nous a quittés, c'est Madame Annie INVERSIN qui est décédée le 27 novembre 2021.

Selon l'INSEE, la population légale à compter du 1^{er} janvier 2022 est de 172 personnes

	2018	2019	2020	2021
NAISSANCES	1	1	1	0
MARIAGES	1	1	0	0
DECES	1	1	2	1



LA SCOLARITE



La classe de Verpillières se compose pour cette année scolaire de 16 enfants. Ce sont 10 élèves de grande section et 6 élèves de cours préparatoire qui, chaque matin, rejoignent Madame BROCHU.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Ecole - Enseignant	Nombre d'élèves par section	total
Champien-M.CALAS	9 petite section et 15 moyenne section	24
Verpillières-Mme BROCHU	10 grande section et 6 cours préparatoire	16
Rethonvillers-M.ANTIOCHUS	10 cours élémentaire 1 ^{ère} année	10
Roiglise-Mme BAUDHUIN	9 cours élémentaire 2 ^{ème} année et 6 cours moyen 1 ^{ère} année	15
Carrépuis-Mme MARIE	5 cours moyen 1 ^{ère} année et 12 cours moyen 2 ^{ème} année	17

Toutes les classes du RPI sont affiliées à l'USEP de manière à participer à des rencontres sportives au cours de l'année.

Chaque classe, hormis Champien, a pu bénéficier de créneaux piscine et malgré le protocole sanitaire, les séances se sont bien déroulées.

Il est envisagé d'emmener les élèves en voyage scolaire au château de Pierrefonds, toutefois, il reste à confirmer la faisabilité du projet.

Un cycle Tennis est prévu pour les 5 classes et se déroulera en fin d'année scolaire.

Pour les élèves de la classe de Champien, une rencontre sur le thème de la robotique et de la programmation est prévue en partenariat avec l'école de Tilloloy.

D'autre part, courant janvier une intervention autour de la pâte à modeler se déroulera en compagnie d'une plasticienne poète.

Afin d'observer les comportements en milieu naturel, une personne du village viendra aider les enfants à la réalisation d'un jardin aromatique et procédera à l'installation de mangeoires pour les oiseaux. Enfin, les enfants assisteront à un spectacle au centre socio-culturel à la mi-mai.

A l'école de Verpillières, les élèves participeront à un projet « Ecole et Cinéma », puis aux rencontres sportives de l'USEP et à un spectacle « A la dérive » au centre socio-culturel le 17 mai. Le projet tennis est actuellement en attente.

La classe de Rethonvillers travaillera sur le développement durable avec le SMITON et les élèves seront affiliés à l'USEP.

L'école de Roiglise mènera un projet environnement « Engage toi pour la planète ».

Pour l'école de Carrepuis c'est un projet sur l'année qui sera mené sur le thème du développement durable, en partenariat avec la fondation TARA OCEAN et SMITON du Santerre, puis un second projet « école et cinéma » permettra aux enfants d'assister à trois projections au cinéma de Roye.

Enfin, un spectacle au REX de Roye est proposé aux enfants par le centre socio-culturel de Roye.

En fin d'année scolaire, le 25 juin, un spectacle sera organisé à Rethonvillers en fonction des règles sanitaires du moment et les parents d'élèves vont tenter de s'organiser pour orchestrer une kermesse le même jour.



L'enseignement ne se limite pas à l'école. La garderie fait partie de l'école de la vie !



La garderie, située au 48 Grande Rue à Carrepuis accueille les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi dès 7 h 30 et le soir jusqu'à 18h30.

Qu'il arrive par le bus ou qu'il sorte de l'école de Carrépuis, votre enfant peut déjeuner à la salle du Puits carré : il est pris en charge par un animateur et à la fin de la pause méridienne, il est reconduit au bus ou à l'école.



Aller-retour VERPILLERES

C'est parti !

LE COMITE DES FETES

L'équipe du Comité des Fêtes de Verpillières se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux. Que 2022 soit rempli d'accomplissements, de joies et de bonne santé.

La crise sanitaire nous a, cette année encore, séparés. Cependant, je suis très satisfaite de nos retrouvailles lors de l'arbre de Noël, vous étiez nombreux à avoir contribué à cette belle après-midi.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos calendriers, les événements à venir ci-dessous :

9 avril

Soirée Fêtons
le printemps



4 juin



Brocante
semi-nocturne

29 octobre

Soirée
Halloween



18 décembre



Arbre de Noël

Je vous rappelle que les bénévoles sont toujours les bienvenus pour mener à bien nos nouvelles aventures.

A bientôt

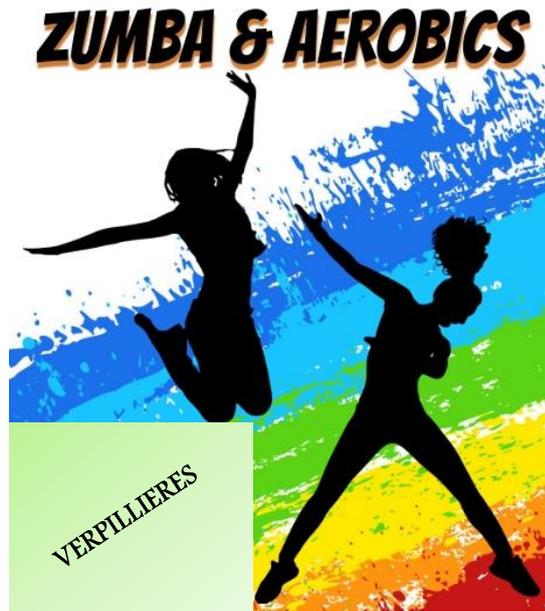
Marine POULET.



Conseillers municipaux et membres du comité des fêtes ont pu, malgré la COVID, organiser un après-midi récréatif où boissons et confiseries étaient à disposition du public. Les aînés ont pu à cette occasion recevoir le colis qui leur était destiné et le père-Noël après avoir fait un tour dans la commune a procédé à la distribution des cadeaux des enfants.



MELV'DANCE



L'association propose à la salle polyvalente, diverses activités :

Lundi : Chorale avec Mathieu de 19 h 45 à 20 h 45

Mardi : Zumba avec Emilie

Enfant : 18 h 30 - 19 h 30

Adulte : 19 h 45 - 20 h 45

Mercredi : Fitness/Aérobic avec Raphaël 19h30-20h30

Jeudi : Zumba avec Emilie

Enfant : 18 h 30 - 19 h 30

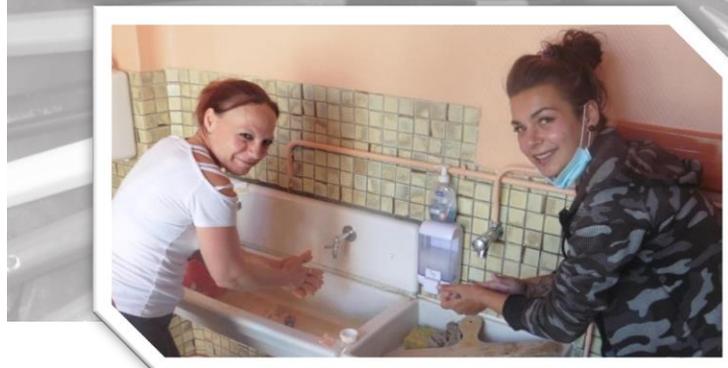
Adulte : 19 h 45 - 20 h 45

Consulter le planning des cours sur facebook MELV'DANCE

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Comme partout, nous avons subi les retombées de la COVID et nos projets sont restés en attente.

Entre les entreprises privées de matières premières, les services administratifs assurés au minimum et le manque de personnels, il a été difficile d'avancer dans nos projets. Toutefois, nous avons pu faire intervenir le chantier d'insertion qui a travaillé à la rénovation des bâtiments scolaires. Les peintures de la classe et du sas d'entrée ont refait peau neuve.



En même temps, les portes des toilettes extérieures, garage de la mairie et bibliothèque ont été repeintes. De même le nettoyage du parterre de fleurs de la cour a été réalisé, c'est une cour accueillante, un sas et une classe toute nouvelle qu'ont pu retrouver les élèves à leur retour.

Merci à Monsieur AYROLE Pascal et son équipe.

Pour le chantier d'insertion, les membres du Conseil Municipal ont délibéré sur une nouvelle demande de travaux pour l'année 2022 afin de mettre en alignement la clôture du logement communal avec le bâtiment, enlever les briques qui se trouvent au sol juste devant cette clôture et qui sont dangereuses pour les enfants, peindre la grille du cimetière. Travaux de l'abri bus et de la bibliothèque et nettoyage caniveaux, etc...

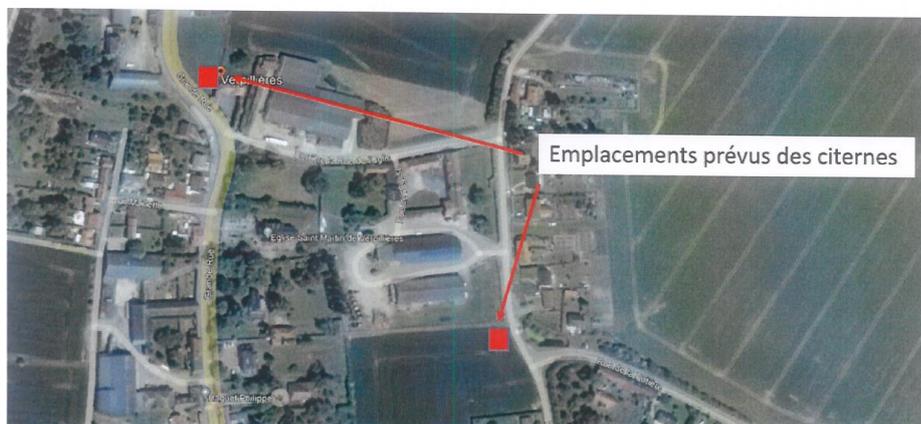
Les prochains travaux à venir seront ceux de la cloche du village. En effet, ils devraient commencer fin janvier.



Ils consistent à changer les brides qui, à force d'usure, sont obsolètes. Celles-ci ont provoqué l'endommagement du moteur de volée, de l'ensemble de transmission et pour terminer du battant. Son fonctionnement arrêté depuis le risque de décrochage de l'ensemble des éléments, pourra reprendre dès que les travaux seront terminés. Nous pourrons de nouveau entendre la cloche tinter.

L'aménagement du carrefour de l'école et de la mairie a pris du retard, coté administratif. En effet, après l'envoi par notre secrétaire, le dossier s'est retrouvé en attente des nouveaux élus du Conseil Départemental puis par la suite en attente de nouveaux fonds pour l'attribution de subvention. Nous espérons qu'au dernier trimestre de l'année, nous pourrons avoir la réponse à notre demande et de ce fait nous pourrons envisager le commencement des travaux.

Pour les travaux de réserves incendies, nous avons de nouvelles propositions de devis et d'installation mais nous sommes dans l'attente du rachat d'une parcelle de terrain d'un agriculteur pour l'emplacement de la réserve située rue de Nesle. A suivre ...



Des travaux d'aménagement de fossé Grande Rue (coté Roye) sont envisagés et une demande de subvention a été faite auprès de l'Etat.

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Les conditions de location de la salle polyvalente ont été modifiées. En effet, il faut maintenant contacter le secrétariat pour effectuer sa réservation. Le titre est ensuite envoyé directement à la trésorerie de Montdidier qui procède à l'appel de fonds auprès du locataire.

Pour les habitants, le montant de la location est de 100 € avec 100 kws d'électricité inclus.

Pour les extérieurs, le montant de la location est de 200 € avec 100 kws d'électricité inclus.

Si un dépassement de la consommation de l'électricité est constaté, il sera dans les deux cas, facturé 0.20€ du kw supplémentaire.

LE FOYER « LA ROSE DES VENTS »



En partenariat avec les soignants du foyer, nous avons organisé une simulation d'élection avec les résidents, afin qu'ils soient prêts pour les prochaines élections de leur comité de résidents, ainsi que les élections nationales pour lesquelles ils ont souhaité s'inscrire. C'est avec beaucoup de sérieux et d'application qu'ils ont mené à bien l'opération.

SARL DEMULE
 **RÉNOVATION**
• Menuiserie bois / pvc
• Plâtrerie & Isolation
• Peinture & Béton ciré
33, rue François Mitterrand 80700 ROYE
06.32.28.59.21
sarldemule@gmail.com

SAS EUROP'SIGNAL
31 rue de Beaucourt 80118 LE
QUESNEL
Tel. 03.22.94.32.71
Email. europsignal@wanadoo.fr

Nous remercions pour leur participation à l'impression de notre bulletin

la SARL DEMULE et la SAS EUROP'SIGNAL